



**HAL**  
open science

## Ambassadeurs en pays étranger: la place des lecteurs dans la diplomatie culturelle franco-roumaine (années 1960 et 1970)

Béatrice Scutaru

### ► To cite this version:

Béatrice Scutaru. Ambassadeurs en pays étranger: la place des lecteurs dans la diplomatie culturelle franco-roumaine (années 1960 et 1970). *Valahian Journal of Historical Studies*, 2013, 20, pp.169-185. hal-03431014

**HAL Id: hal-03431014**

**<https://univ-angers.hal.science/hal-03431014>**

Submitted on 16 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Ambassadeurs en pays étranger : la place des lecteurs dans la diplomatie culturelle franco-roumaine (années 1960 et 1970)

---

Beatrice SCUTARU\*

**Résumé :** *Après un coup d'arrêt causé par la mise en place du régime communiste, les relations franco-roumaines reprennent. Malgré leur appartenance à deux camps idéologiquement opposés, la France et la Roumanie encouragent l'accroissement des échanges bilatéraux. Les relations culturelles se développent et se diversifient. On assiste à la création de lectorats roumains en France et français en Roumanie. Au delà de leur fonction officielle, d'enseignement de la langue, les lectorats et les lecteurs constituent de véritables relais et ambassadeurs culturels. Les archives des ministères des Affaires étrangères (français et roumain), des Universités roumaines (Iași et Bucarest) et des témoignages oraux ont été mobilisés pour l'étude de l'action des lecteurs durant les décennies 1960 et 1970. Ils permettent une meilleure connaissance de l'autre. Les étudiants français découvrent la Roumanie, sa langue, sa culture et ses traditions, alors que les Roumains peuvent maintenir un lien avec la civilisation française et, par son intermédiaire, occidentale. Au delà des objectifs officiels et malgré les contrôles instaurés par les autorités roumaines, des contacts existent entre Français et Roumains, rendant le Rideau de fer perméable. Cette étude illustre la complexité des relations culturelles Est-Ouest durant la Guerre froide.*

Après un coup d'arrêt causé par la mise en place du régime communiste, suite à la mort de Staline, les relations de la Roumanie avec les pays occidentaux reprennent timidement. Malgré la mise en place d'un monde bipolaire, le Rideau de fer ne représente pas une barrière imperméable. Des échanges et interactions se produisent au niveau étatique, institutionnel et même personnel, jouant un rôle très important dans la vie des citoyens<sup>1</sup>. Les relations Est-Ouest évoluent davantage vers une compétition culturelle entre les deux blocs. Dans le nouveau contexte géopolitique, le rôle de la « diplomatie culturelle » connaît son apogée. Elle s'articule, dans le cadre de la politique externe d'un État, autour de la dialectique confrontation/coopération et est une tentative de « pénétration culturelle »<sup>2</sup>. Il s'agit d'influencer l'autre, de tenter de peser sur ses valeurs<sup>3</sup>. La

---

\* Doctorante en cotutelle à l'Université d'Angers (France) et « Al. I. Cuza » de Iași (Roumanie)

<sup>1</sup> Sari Autio-Sarasmo and Katalin Miklossy (eds), *Reassessing Cold War Europe*, New York: Routledge, 2011, pp. 1, 2.

<sup>2</sup> Thomas Gomart, « La diplomatie culturelle française à l'égard de l'URSS : objectifs, moyens et obstacles (1956-1966) », in Jean-François Sirinelli, Georges-Henri Soutou (dir.), *Culture et guerre froide*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, p. 173.

diplomatie culturelle a également comme objectif de participer à la détente. Cette forme de diplomatie prépare le dialogue politique entre les deux parties en s'appuyant sur des bases culturelles historiques<sup>4</sup>, comme c'est le cas des relations franco-roumaines. La diplomatie culturelle est partie intégrante du *softpower*, concept inventé en 1990 par Joseph Nye, et qui implique le souhait d'un pays de « gagner la bataille des idées via l'exportation des valeurs (...) et de la culture ». La culture est porteuse d'idées et convaincre par les idées peut même avoir des conséquences plus fortes que le fait d'avoir recours à la force. Ne connaissant pas de limites géographiques, elle peut plus facilement s'introduire dans les autres pays. Alors que la Guerre froide est un conflit d'idées, d'images et de propagande, le rôle de la culture comme instrument de conquête n'en est que plus évident<sup>5</sup>.

La France, affaiblie par la Seconde Guerre mondiale, comprend que l'action culturelle est le seul élément lui permettant encore de s'affirmer dans le contexte géopolitique du moment, à savoir « asseoir à nouveau son influence »<sup>6</sup>. Le rayonnement culturel et la politique ambitieuse sont les arguments de la politique de grandeur de la France. Charles de Gaulle accorde une grande importance à la diplomatie culturelle de la France, en insistant surtout sur la diffusion de la langue française<sup>7</sup>. Les démocraties populaires, l'Union soviétique en tête, comprennent très vite l'importance des échanges culturels dans la bataille idéologique. Ils décident de mettre en place des Services culturels, d'y nommer un personnel approprié et de commencer l'exportation de leurs productions<sup>8</sup>.

Dans ce contexte, nous nous demanderons quel type de relations peut y avoir entre la France et la Roumanie, des pays appartenant à deux camps opposés. Au-delà de l'appartenance idéologique, chaque pays dispose d'une certaine marge de manœuvre et a ses propres raisons pour développer ou interrompre les relations bilatérales. Dans le cadre des échanges culturels, l'analyse de la place des lecteurs et des lectorats illustre la complexité des relations internationales durant la Guerre froide. Leur mission – promouvoir la langue, la culture et la civilisation de leur pays dans un milieu académique étranger – leur permet de devenir de véritables acteurs de la détente entre l'Est et l'Ouest. Quelle est la place des lecteurs dans l'évolution globale des relations franco-roumaines ? Quelles sont les raisons qui déterminent les deux pays à soutenir le développement des lectorats ? Quels sont les objectifs poursuivis par les lecteurs, comment se déroule leur activité et quel est le cadre dans lequel se réalisent leurs

---

<sup>3</sup> Marie-Pierre Rey, « Le cinéma dans les relations franco-soviétiques enjeux et problèmes à l'heure de la détente, 1964-1974 », in Jean-François Sirinelli, Georges-Henri Soutou (dir.), *Culture et guerre froide... op. cit.*, p. 160.

<sup>4</sup> Thomas Gomart, « La diplomatie culturelle ... *op.cit.*, p. 177.

<sup>5</sup> Charlotte Lepri, « Du « softpower » avant l'heure : l'exemple de la Guerre froide », *IRIS : Diplomatie publique, softpower... influence d'Etat*, 5 juillet 2011, p. 2.

<sup>6</sup> Annie Guenard, « Réflexions sur une diplomatie culturelle de la France », *Matériaux de l'histoire de notre temps*, 2002, n° 65-66, pp. 23-25.

<sup>7</sup> Thomas Gomart, « La diplomatie culturelle ... *op.cit.*, p. 175.

<sup>8</sup> Alain Dubosclard, « Diplomatie culturelle et propagande françaises aux États-Unis pendant le premier vingtième siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°1, 2001, p. 110.

actions ? Voici quelques unes des questions auxquelles nous souhaitons répondre dans l'article suivant. Les sources utilisées pour mener à bien cette étude sont nombreuses : archives des ministères des Affaires étrangères français et roumain, documentation des universités roumaines (Iași et Bucarest). Des sources orales ont également été mobilisées pour l'étude du rôle des lecteurs et des lectorats durant les années 1960 et 1970, permettant ainsi d'éclairer certaines zones d'ombre laissées par le croisement des sources écrites.

La chronologie même des relations franco-roumaines détermine le choix des bornes chronologiques de cette étude. L'évolution des relations culturelles franco-roumaines connaît plusieurs étapes. La période 1959 et 1964 ouvre les échanges et pose le futur cadre institutionnel. La période suivante (1965-1971) voit fleurir les relations culturelles dans différents domaines. Coïncidant avec la période de relâchement idéologique, cette étape est l'occasion de dépasser la confrontation classique Est-Ouest et de permettre un rapprochement entre les personnes. La « révolution culturelle » roumaine de 1971 et le durcissement idéologique interne affectent le niveau et la qualité des échanges qui connaissent un grand coup d'arrêt à partir de 1975. Malgré la signature de l'Accord d'Helsinki et la reconnaissance de la « Troisième corbeille »<sup>9</sup>, le régime de Bucarest tente de limiter au maximum la pénétration culturelle française. Cet article se propose donc de présenter la mise en place et le développement des lectorats dans le cadre plus large de la diplomatie culturelle des deux pays.

### **Le renouveau des relations culturelles**

La lente sortie de la Guerre froide s'opère d'abord à travers la reprise d'échanges culturels<sup>10</sup>. L'instauration d'un rapprochement sur le plan culturel facilite les contacts politiques entre des États qui continuent à être « fortement antagonistes »<sup>11</sup>. En 1959, suite au règlement des questions financières, la France et la Roumanie signent, en juillet, un Protocole culturel<sup>12</sup>.

Le bon déroulement des relations culturelles bilatérales durant les années 1959 et 1960 crée les conditions favorables à la signature d'un nouveau protocole pour les années 1961 et 1962 et permet d'initier des actions de plus grande importance<sup>13</sup>. En 1964, Ion Gheorghe Maurer, président du Conseil des ministres de la RPR, se rend en

---

<sup>9</sup> Nicholas J. Culle, « Reading, viewing and tuning in to the Cold War », in Melvyn P. Leffler, Odd Arne Westad (dir.), *The Cambridge History of the Cold War*, vol. II, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 456.

<sup>10</sup> Le précédent accord culturel franco-roumain a été dénoncé en 1948, suite à l'instauration du régime communiste en Roumanie.

<sup>11</sup> François Chaubet, Laurent Martin, *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 98-100.

<sup>12</sup> Dans l'esprit de l'amélioration des relations de la Roumanie avec les pays occidentaux, en décembre 1960, un accord culturel est signé avec les États-Unis, prévoyant des échanges de spécialistes, artistes et troupes artistiques, livres, films et expositions. Voir Bogdan Barbu, *Vin americanii ! Prezența simbolică a Statelor Unite în România Razboiului rece*, Bucarest, Humanitas, 2006, p. 233.

<sup>13</sup> Ibidem.

voyage officiel à Paris. Suite à cette visite sont conclues les négociations sur le nouvel Accord culturel franco-roumain, la signature ayant lieu à Paris le 11 janvier 1965. L'accord prévoit la mise en place, tous les deux ans, d'un Programme d'échanges culturels, scientifiques et techniques. Tous les protocoles signés jusqu'en 1972 marquent un accroissement des échanges. Le programme est établi sur la base d'une réciprocité rigoureuse, au moins en principe<sup>14</sup>. Dans les relations avec les pays occidentaux, la France occupe une place privilégiée, le premier protocole culturel bilatéral comprenant déjà la possibilité d'échanges des lecteurs entre les deux pays. Dans les relations avec les États-Unis, cette possibilité est introduite seulement à partir de 1964, le professeur Thomas Perry étant le premier Américain à avoir enseigné l'anglais à l'Université de Bucarest<sup>15</sup>. Deux raisons motivent Bucarest à soutenir le développement des relations culturelles. Tout d'abord, la Roumanie est consciente de l'importance accordée par la France au volet culturel des relations bilatérales. Faire des concessions dans ce domaine peut donc faciliter l'accroissement du niveau des relations dans les domaines politique et surtout économique. De plus, pour Bucarest, une meilleure connaissance de la Roumanie, au-delà des réalités politiques et idéologiques, à travers la langue et la culture, doit mener à un changement de vision, à une amélioration de son image.

Mais, malgré cette évolution positive du protocole à l'accord de coopération, « le tableau des relations culturelles des deux pays comporte [...] des ombres plus nombreuses que pour les autres démocraties populaires ». La Roumanie tente de tenir le plus possible à l'écart ses intellectuels et étudiants de l'influence occidentale. La « vigilance idéologique » des autorités roumaines se manifeste, par exemple, par les tentatives de découragement des Roumains rendant visite aux services français ou par le refus de délivrer des passeports aux chercheurs roumains invités par leurs collègues français pour des raisons scientifiques<sup>16</sup>. C'est dans ce contexte particulier qu'a lieu la visite de Charles de Gaulle en Roumanie, en mai 1968. Le gouvernement roumain continue à manifester une grande prudence dans sa politique culturelle, voulant « doser soigneusement le degré d'influence occidentale auquel peuvent être soumises ses élites culturelles, scientifiques et artistiques »<sup>17</sup>. Mais la visite du président français réussit à influencer positivement les autorités roumaines qui finissent par accepter l'ouverture, respectant le principe de réciprocité d'une bibliothèque française à Bucarest et d'une bibliothèque roumaine à Paris<sup>18</sup>. Le programme d'échanges pour les

---

<sup>14</sup> Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN), fonds Bucarest-ambassade, carton n° 490, l'action culturelle de la France en Roumanie, juin 1972, 20 p.

<sup>15</sup> Bogdan Barbu, *Vin americanii !...op.cit.*, p. 234.

<sup>16</sup> CADN, fonds Bucarest-Ambassade, carton n° 476, Note : Relations culturelles franco-roumaines, 15 avril 1966, 5 p.

<sup>17</sup> Ministère des Affaires étrangères français (MAEF), Europe 1961-1970, carton n° 194, Dépêche n° 318/RC de Jean-Louis Pons à Maurice Couve de Murville : Réunion de la Commission mixte franco-roumaine, Bucarest, 5 octobre 1967, 48 p.

<sup>18</sup> Le 25 juin 1969, à Paris, a lieu la signature de l'Accord concernant la création d'une bibliothèque roumaine à Paris et d'une bibliothèque française à Bucarest entre le gouvernement RSR et le gouvernement de la République française.

années 1970 et 1971 prévoit une augmentation importante du volume d'échanges. Face à la menace représentée par l'intérêt croissant pour l'anglais et la culture américaine, la France fait des efforts pour développer les relations avec la Roumanie.

### Une structure et une stratégie naissantes

Dans le cadre des lectorats, deux types de représentants effectuent une activité d'enseignement : les lecteurs et les maîtres de conférence associés. Alors que les lecteurs sont nommés par le pays de départ, les maîtres de conférence associés sont choisis par le Conseil des universités<sup>19</sup>. L'État roumain n'a aucune autorité dans le choix de ces derniers. Ces postes délivrent, pour les enseignants de roumain, un statut similaire à leurs collègues français, tant du point de vue administratif et pédagogique qu'en matière de salaire. Leur création montre l'intérêt porté à la langue et à la culture roumaine dans les Universités de Lyon (« Jean Moulin ») et de Montpellier (« Paul Valéry »)<sup>20</sup>. Beaucoup plus nombreux et directement en lien avec les autorités de Roumanie, l'activité des lecteurs fera l'objet d'une analyse plus approfondie dans cet article.

En 1959, le premier lecteur français nommé en Roumanie est Georges Chardon. Diplômé d'études supérieures de Lettres et de l'École nationale des langues orientales vivantes, il a séjourné en Bulgarie en 1958 et parle couramment le roumain, le bulgare et le russe<sup>21</sup>. Les autorités françaises font donc le choix d'envoyer en Roumanie, pour jeter les bases du lectorat, un enseignant expérimenté, parlant la langue du pays. Il commence son travail à l'Université « C. I. Parhon » de Bucarest, ce qui lui permet d'entretenir des rapports très étroits avec la légation française<sup>22</sup>. L'action du premier lecteur dans un pays ou une ville est difficile et complexe. Par ses activités, Georges Chardon aide à approfondir l'influence de la France et facilite la diffusion des livres et films français. Afin d'atteindre cet objectif, le lecteur entretient une coopération étroite avec la légation et il remplit, dans une certaine mesure, les fonctions d'attaché culturel. Ayant un rôle de liaison avec les milieux universitaires, sa tâche débordé le simple enseignement du français<sup>23</sup>. La même année, Constantin Ciopraga arrivé à Paris pour occuper le poste de lecteur à l'École nationale des langues orientales vivantes et à la Sorbonne.

---

<sup>19</sup> Ministère des Affaires étrangères roumain (MAER), fonds France, dossier 217/1969/B, Dépêche n° 10/04537 de la direction des Relations culturelles au ministère de l'Enseignement, Bucarest, 13 décembre 1969, 2 p.

<sup>20</sup> Alexandru-Florin Platon, « En deçà et au-delà du rideau de fer : les professeurs de l'Université de Iași dans les Universités françaises au temps du communisme (années 1960-1970) », dans Yves Denéchère, Marie-Bénédicte Vincent, *Vivre et construire l'Europe à l'échelle territoriale de 1945 à nos jours*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2010, p. 103.

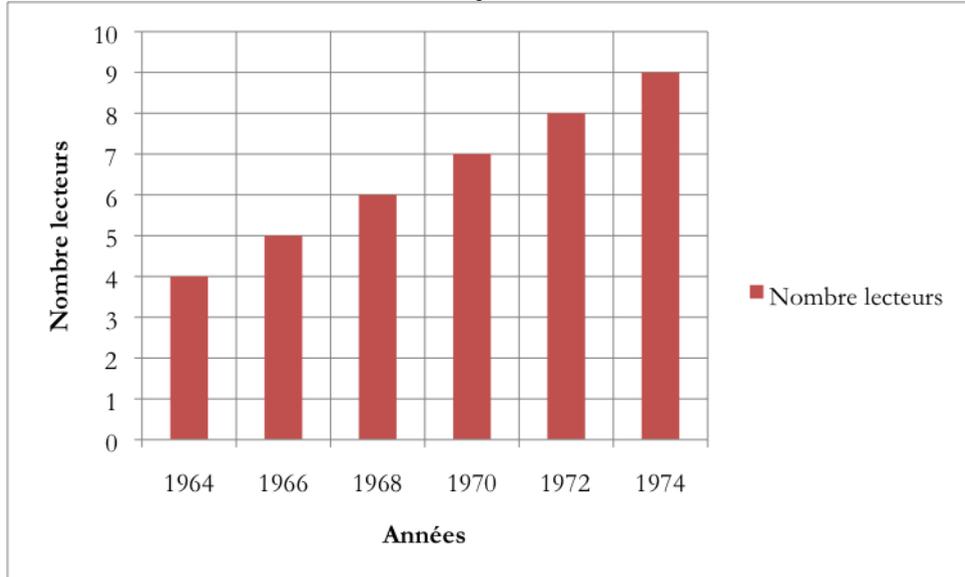
<sup>21</sup> CADN, fonds Bucarest-Ambassade, carton n° 346, Document sans titre n° 280, sans date, 1 p.

<sup>22</sup> CADN, fonds Bucarest-Ambassade, carton n° 346, Dépêche n° 31 de Jacques-Emile Paris à Maurice Couve de Murville : Lecteur de français en Roumanie, Bucarest, 26 janvier 1960, 2 p.

<sup>23</sup> CADN, fonds Bucarest-Ambassade, carton n° 346, Dépêche n° 172 de Pierre Bouffanais au ministre des Affaires étrangères : lecteur de français en Roumanie, Bucarest, 17 mars 1961, 4 p ; Dépêche n° 142 de Pierre Bouffanais à Maurice Couve de Murville : M. Chardon, demande de nomination en URSS, Bucarest, 15 février 1962, 2 p.

Jusqu'au milieu des années 1970, le nombre des lecteurs suit une évolution croissante, comme l'indique le graphique suivant, qui reprend les données consignées dans les programmes d'échanges franco-roumains<sup>24</sup>. Cela prouve la volonté des deux pays à développer les relations culturelles bilatérales.

### **Évolution du nombre des lecteurs français en Roumanie et roumains en France**



**Source :** MAEF, Europe 1971-1976, carton n° 3530, Note : Évolution des relations culturelles entre la France et la Roumanie, Bucarest, 17 mai 1976, 4 p.

Les lectorats de roumain fonctionnent dans plusieurs grandes villes françaises<sup>25</sup>. Un lecteur est détaché dans chaque ville. À eux s'ajoutent les deux maîtres de conférence attachés de Lyon et Montpellier. En 1964, quatre premiers lectorats créés sont à Paris, Lyon, Toulouse et Montpellier suivis, en 1970, par ceux de Dijon et Aix-en-Provence. Le lectorat de Strasbourg a un statut à part : l'enseignement de langue roumaine est dispensé par un Roumain établi en France et non pas par un lecteur détaché par les universités roumaines. Dans la plupart des villes françaises le lectorat de roumain fait partie du département de langues romanes. Paris fait exception et est, jusqu'en 1970, affilié au département de langues slaves. La réforme des universités françaises règle le problème et le roumain est, à partir de cette date, enseigné avec les autres langues romanes<sup>26</sup>. En Roumanie, seulement cinq villes accueillent des lectorats de Français : Bucarest, Iași, Timișoara, Cluj et Craiova. En 1964, trois des quatre lecteurs français enseignent à Bucarest. On peut supposer que cette concentration est

<sup>24</sup> MAEF, Europe 1971-1976, carton n° 3530, Note : Évolution des relations culturelles entre la France et la Roumanie, Bucarest, 17 mai 1976, 4 p.

<sup>25</sup> Paris, Dijon, Lyon, Aix-en-Provence, Toulouse, Montpellier et Strasbourg.

<sup>26</sup> MAER, fonds France, dossier 217/1970/B bis, Dépêche n° 1483 de l'ambassade RSR de Paris au MAE, Paris, 14 septembre 1970, 2 p.

le résultat d'un côté, d'une forte présence estudiantine dans la capitale et de l'autre de la volonté des autorités roumaines à mieux contrôler l'activité des lecteurs étrangers. En 1966, le cinquième poste de lecteur est créé à l'Université de Timișoara. En 1968 Cluj et Craiova s'ajoutent à la liste.

L'activité des lectorats est surveillée et coordonnée par les responsables du département qui les accueille. Le choix des lecteurs roumains envoyés en France n'a pas toujours été agréé par les coordonateurs français<sup>27</sup>. En 1966, le professeur Goudet de Lyon demande même aux autorités roumaines de remplacer le lecteur roumain en poste parce que sa spécialisation en littérature ne correspond pas avec les besoins en linguistique du poste<sup>28</sup>. Les autorités roumaines ne donnent pas suite à la demande de l'enseignant français. Le choix des lecteurs est la prérogative du pays d'envoi. Même si les archives ne fournissent pas l'explication du refus, on peut supposer que les autorités roumaines souhaitent conserver ce privilège et craignent la création d'un précédent. Pourtant, cette question ne laisse pas indifférent l'ambassadeur roumain à Paris. Souhaitant que la collaboration se passe dans les meilleures conditions, il souligne souvent dans ses courriers vers Bucarest le besoin d'envoyer en France des linguistes et non des spécialistes en littérature. Cette situation est caractéristique des écarts qui existent parfois entre les objectifs poursuivis au niveau local par les ambassadeurs et ceux des autorités centrales.

En 1970, un autre cas de figure se présente : Ion Rotaru, le lecteur roumain nommé à Lyon ne parle pas suffisamment bien le français. Les étudiants arrêtent de suivre ses cours, ce qui provoque le mécontentement du même professeur Goudet<sup>29</sup>. Il arrive même que la Roumanie n'envoie pas de lecteur en France, comme en 1968, quand les cours du lectorat de la Sorbonne sont assurés par le lecteur de Lyon, Alexandru Bistrițeanu<sup>30</sup>. Cette situation est certainement due à des problèmes survenus en Roumanie dans le procédé de sélection du lecteur. Il arrive, parfois, que les autorités roumaines se rendent compte au dernier moment, après l'acceptation de la candidature d'un lecteur et la réception du visa, qu'il ne convient pas pour le poste. La candidature est annulée mais il est trop tard pour refaire toutes les formalités et envoyer un autre lecteur. Malheureusement, les documents d'archives consultés ne fournissent pas les raisons pour lesquels la candidature est refusée. Cependant, afin d'apporter un élément d'explication, nous pouvons mentionner ici le témoignage de Marina Muresanu, professeur de français à l'Université de Iași. À plusieurs reprises, elle s'est vue refuser la possibilité de participer à des actions scientifiques à l'étranger en raison d'un « mauvais dossier ». Sa mère d'origine suisse et le mariage de sa sœur en France sont les raisons invoquées par les responsables afin de justifier leur décision.

---

<sup>27</sup> Durant toute la période étudiée, les professeurs de Iași envoyés comme lecteurs en France sont tous des enseignants de littérature roumaine. Le recrutement d'un enseignant de français de l'Université est un fait exceptionnel (Alexandru-Florin Platon, « En deçà et au-delà du rideau de fer...*op.cit.*, p. 103).

<sup>28</sup> MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol IV, Dépêche n° 4203 de l'ambassade de RSR en France pour MAE, Paris, 22 février 1966, 2 p.

<sup>29</sup> MAER, fonds France, dossier 217/1969/B bis, Télégramme n° 53.434, 6 mai 1970, 2 p.

<sup>30</sup> MAER, fonds France, dossier 217/1969/B, Télégramme n° 53.096 de Paris, 8 février 1969, 2 p.

Elle n'est donc pas adéquate pour représenter la Roumanie à l'étranger. Sans vouloir généraliser cette situation, il est fortement probable que des raisons similaires aient déterminé le retrait, au dernier moment, des autorisations de départ pour certains lecteurs.

Un autre problème rencontré est l'arrivée tardive des lecteurs roumains en France.

Assez souvent, ils se présentent à leur poste après le début des cours, alors qu'entre temps les étudiants ont déjà choisi de suivre d'autres cours, qui commencent à temps<sup>31</sup>. Les archives montrent que ce problème est récurrent durant l'intégralité de la période étudiée. Les procédures de sélection des lecteurs nécessitent l'obtention de nombreuses approbations et les changements du dernier moment sont fréquents. Pour résoudre ce problème, les Français n'hésitent pas à faire pression sur les autorités roumaines. Louis Michel, un des plus fervents soutiens de l'étude de la langue roumaine en France mentionne en 1970, la possibilité de la fermeture du lectorat roumain, en raison des problèmes créés tous les ans<sup>32</sup>. Pour l'année universitaire 1970-1971, le lecteur d'Aix-en-Provence se présente à l'université seulement le 12 janvier 1971. Celui de Lyon arrive en France à la fin du mois de novembre et les autres commencent leurs cours autour du 10 novembre, alors que l'année universitaire française commence le 1<sup>er</sup> octobre<sup>33</sup>.

La question du traitement financier des lecteurs français et roumains est régulièrement abordée dans les courriers officiels, du moins au début du fonctionnement des lectorats. Le ministère de l'Éducation nationale français prévoit un traitement de 735,55 F/mois. Leur traitement est moins important que celui des lecteurs soviétiques, les autorités françaises justifiant cela par la faible audience des cours de roumain par rapport à ceux de russe<sup>34</sup>. Les frais de logement des lecteurs étrangers ne sont pas non plus pris en charge par le ministère français des Affaires étrangères<sup>35</sup>. Les lecteurs français de Roumanie reçoivent un traitement de 3 000 lei dont est retiré un impôt de 450 lei. Ils bénéficient également du logement et de l'assistance médicale gratuite<sup>36</sup>. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 1966, après nombreuses négociations, les deux parties arrivent à un accord, afin d'uniformiser les pratiques : les loyers des lecteurs sont désormais payés par le pays qui les envoie<sup>37</sup>.

---

<sup>31</sup> MAER, fonds France, dossier 217/1970/B bis, Télégramme n° 54.085, Paris, 4 novembre 1970, 1 p.

<sup>32</sup> MAER, fonds France, dossier 217/1970/B bis, Information concernant l'ouverture de l'année universitaire aux lectorats de langue roumaine de France, Paris, 11 décembre 1970, 4 p.

<sup>33</sup> MAER, fonds France, dossier 217/1969/B bis, Note concernant certains problèmes actuels des relations franco-roumaines dans le domaine de l'enseignement, 15 mars 1971, 5 p.

<sup>34</sup> CADN, fonds Bucarest-Ambassade, carton n° 346, Dépêche n° 6 du ministre des Affaires étrangères au ministre de France en Roumanie : Lecteurs franco-roumains, Paris, 3 mars 1960, 2 p.

<sup>35</sup> CADN, fonds Bucarest-Ambassade, carton n° 346, Dépêche n° 29 du ministre des Affaires étrangères au ministre de France en Roumanie : Situation de M Chardon, Paris, 8 novembre 1960, 1 p.

<sup>36</sup> Archives de l'Université de Bucarest (AUB), fonds Relations externes, dossier n° 1116/1969, Dépêche n° 72658 du ministère de l'Enseignement à l'Université Bucarest, 3 juin 1969, 2 p ; MAER, fonds France, dossier 217/1960/Général, Note de conversation, 28 mars 1960, 2 p.

<sup>37</sup> MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol IV, Note n° 10/2253, 14 mars 1966, 1 p.

### De plus en plus d'étudiants

Le nombre des étudiants ayant décidé de suivre les cours de roumain a également connu une progression. Pour l'année universitaire 1969-1970, 600 étudiants suivent des cours de roumain dans toute la France. L'évolution la plus spectaculaire a été atteinte par les lectorats de Lyon et Montpellier, devenus les plus importants du pays. Même si les informations dont on dispose sont incomplètes, une évolution croissante est évidente pour les deux universités mentionnées, alors que Paris et Toulouse maintiennent un nombre d'étudiants assez stable.

**Nombre d'étudiants français suivant les cours de roumain**

Année/Ville	Lyon	Montpellier	Paris	Toulouse
1960-1961			27	
1962-1963	16		20	19
Mars 1965		12		
1966-1967	90	100		14
1969-1970	> 100		26	
1970-1971	120			
1971-1972		250		
1975-1976		200		

**Source :** Tableau réalisé avec les informations fournies par les rapports d'activité réalisés par les lecteurs roumains en France (Archives de l'Université de Iași).

Dans la mise en place des lectorats roumains en France, un rôle important revient à des enseignants français. Il s'agit le plus souvent de spécialistes de roumain ou de langues romanes qui soutiennent et même initient l'étude de la langue roumaine dans leur université. Leur attitude influence fortement l'action des lecteurs et l'évolution des lectorats. À Paris, le rôle d'Alain Guillermou doit être mentionné. Dans leurs rapports d'activité, les lecteurs roumains qualifient souvent leur collaboration avec l'enseignant français comme « très bonne »<sup>38</sup>. À Lyon, le professeur d'italien Jacques Goudet, ayant lui-même étudié le roumain, encourage ses étudiants à suivre ces cours afin de mieux comprendre les langues romanes<sup>39</sup>. Le professeur Louis Michel est celui qui a jeté les bases de l'enseignement du roumain à l'Université de Montpellier, en 1962 : une heure d'initiation à la langue roumaine par semaine. La création du lectorat, au cours de l'année universitaire 1963-1964, augmente le nombre d'heures de roumain dispensées<sup>40</sup>. Au delà de la volonté des États de développer les relations culturelles bilatérales, c'est l'intérêt que des étudiants et des enseignants manifestent pour l'étude du roumain qui mène à la création des lectorats dans certaines villes et universités. Les

<sup>38</sup> MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol IV, Rapport, Paris, 27 mai 1966, 4 p.

<sup>39</sup> MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol IV, Lyon, 10 juin 1966, Note informative sur l'activité du lectorat de langue roumaine de l'Université de Lyon, durant l'année scolaire 1965/1966, Lyon, 10 juin 1966, 4 p ; MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol II, Rapport concernant l'activité effectuée au lectorat de langue roumaine de Lyon en 1966-1967, Paris, 20 juin 1967, 10 p.

<sup>40</sup> MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol IV, Rapport d'activité pour l'année universitaire 1965-1966, Paris, 4 juillet 1966, 13 p.

Roumains en sont bien conscients et tentent d'encourager cette tendance. Par exemple, en remerciement pour le soutien continu apporté à l'enseignement de la langue roumaine en France, l'Université « C. I. Parhon » de Bucarest accorde au professeur Louis Michel le titre de docteur *honoris causa*<sup>41</sup>.

Une des principales difficultés rencontrées par les lecteurs dans l'exercice de leur fonction est le recrutement des étudiants. La plupart des universités françaises se contentent d'afficher une notice annonçant le commencement des cours de roumain sans que rien d'autre soit fait pour motiver les étudiants français. Le lecteur doit donc « se débrouiller seul », ce qui peut être particulièrement difficile surtout durant la première année de ses fonctions<sup>42</sup>. Cette difficulté est renforcée par le retard avec lequel les lecteurs arrivent en France en raison de la lenteur de l'administration roumaine.

Le statut de l'enseignement de langue roumaine, différent dans chaque université, influence également l'évolution du nombre d'étudiants et leur fréquence en cours. Tant que le roumain est seulement une option et qu'aucun examen n'est prévu à la fin des cours, la fréquentation reste fluctuante et diminue surtout au moment des examens, les étudiants décidant de concentrer leurs efforts sur la réussite aux épreuves notées. C'est souvent suite aux insistances des lecteurs que des examens sont organisés à la fin du semestre, donnant un poids plus important à l'enseignement<sup>43</sup>. La possibilité d'obtenir un certificat à la fin des études de langue roumaine dans les universités de Lyon, Montpellier et Strasbourg renforce encore plus la position de l'enseignement et provoque une forte augmentation du nombre d'étudiants<sup>44</sup>.

L'étude du français en Roumanie ne souffre pas des mêmes difficultés, étant très prisé par les étudiants, comme le montre le grand nombre de candidats aux concours d'admission à l'Université. Son évolution est déterminée par le nombre de places ouvertes au concours par les autorités roumaines.

### **Professionalisme *versus* inexpérience : le fonctionnement des lectorats**

Les autorités des deux pays se chargent de doter en livres leurs lectorats afin de créer une bibliothèque pour les étudiants et les enseignants. Les premiers envois du ministère roumain de l'Enseignement et de la Culture bénéficient à l'Institut d'études de langue roumaine de la Sorbonne et à l'École nationale d'études orientales vivantes

---

<sup>41</sup> Archives de l'Université de Iași (AUI), fonds Relations externes, dossier 6/1971, Lettre de l'Université « Al. I. Cuza » Iași pour Ion Iliescu, 29 octobre 1975, 1 p.

<sup>42</sup> MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol IV, Note sur l'activité du lectorat de langue roumaine de la Faculté de Lettres et Sciences humaines de l'Université de Toulouse, durant l'année universitaire 1965-19766, Paris, 27 juillet 1966, 9 p.

<sup>43</sup> Un exemple évocateur en ce sens est celui de Toulouse, où les insistances du lecteur ont mené à la création d'un examen final pour le cours de roumain. MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol IV, Note sur l'activité du lectorat de langue roumaine de la Faculté de Lettres et Sciences humaines de l'Université de Toulouse, durant l'année universitaire 1965-19766, Paris, 27 juillet 1966, 9 p.

<sup>44</sup> MAER, fonds France, dossier n° 217/1970/Général bis, L'activité culturelle et scientifique, Paris, sans date, 8 p.

de Paris<sup>45</sup>. Des envois réguliers sont ensuite mis en place, les lecteurs ayant un rôle important dans le choix des ouvrages, qui devient de plus en plus ciblé sur les besoins locaux (cours et/ou propagande). Le rôle de la Bibliothèque centrale universitaire (BCU) de Bucarest est essentiel. Cette institution effectue la sélection et l'envoi de livres destinés aux lectorats roumains de France. Rien que pour le lectorat de langue roumaine de Paris, la BCU de Bucarest envoie 346 livres en 1966. En 1967, les 240 volumes transmis concernent divers domaines comme la linguistique, la littérature, l'histoire, l'art et la culture roumaine ; s'ajoutent divers journaux, revues périodiques ou publications de l'Université de Bucarest<sup>46</sup>.

Les lecteurs doivent assurer, dans les facultés où ils sont détachés, environ 8 heures de cours ou travaux dirigés par semaine. Les Français travaillent avec des étudiants de licence dont le niveau est élevé. Pour réaliser leurs cours, ils disposent de toute l'expérience accumulée depuis des années par la France dans l'enseignement du français comme langue étrangère. Pendant presque tout le XX<sup>e</sup> siècle, l'action culturelle de la France est une « diplomatie de la langue ». La France soutient la diffusion de sa langue partout dans le monde. Alors qu'elle avait toujours été associée aux élites, la langue française doit maintenant conquérir de nouveaux publics dans les autres classes de la société<sup>47</sup>. « L'idiome national est considéré comme le meilleur garant de l'universalisme culturel de la France ». Dans ce sens, l'action mise en place par la France peut être soit directe, en favorisant l'implantation de structures scolaires à l'étranger, soit indirecte, en veillant à ce que le français ait une bonne place dans l'enseignement étranger<sup>48</sup>. En plus des cours à l'université, certains lecteurs sont sollicités pour donner des conférences de perfectionnement pédagogique dans le cadre de l'Université populaire<sup>49</sup> et des Centres de perfectionnement du personnel enseignant. Ils participent aussi parfois à la rédaction de manuels d'enseignement du français<sup>50</sup>.

La Roumanie ne bénéficie pas de la même expérience que la France. Les étudiants français débutent l'étude du roumain avec des cours de langue, de la grammaire et de la conversation. À partir du second semestre, ils commencent à faire des traductions d'auteurs roumains classiques (Eminescu, Alecsandri, Sadoveanu, etc.). Les lecteurs adaptent également leur enseignement en fonction du public. Ainsi, lorsque des étudiants décident de préparer l'agrégation de roumain, le lecteur Liviu Leonte leur

---

<sup>45</sup> MAER, fonds France, 217/1960 Général, Dépêche n° 54.018 de la direction Relations culturelles pour la légation RPR Paris, Bucarest, 3 février 1960, 4 p.

<sup>46</sup> MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol II, Dépêche n° 75610 du ministère de l'Enseignement pour le ministère des Affaires étrangères, [Bucarest], 26 juillet 1967, 1 p.

<sup>47</sup> Annie Guenard, « Réflexions sur une diplomatie culturelle...*op.cit.*, p. 27.

<sup>48</sup> François Chaubet, Laurent Martin, *Histoire des relations culturelles...op.cit.*, pp. 90, 123.

<sup>49</sup> L'Université populaire est destinée aux adultes a pour objectif l'obtention de connaissances générales dans différents domaines.

<sup>50</sup> CADN, fonds Bucarest-Ambassade, carton n° 490, L'action culturelle de la France en Roumanie, juin 1972, 20 p.

propose un programme beaucoup plus approfondi<sup>51</sup>. Des Roumains établis en France suivent parfois les cours dispensés dans le cadre de ces lectorats : durant l'année universitaire 1969-1970, sur les 26 étudiants de Roumain de la Sorbonne, 6 sont d'origine roumaine. Parmi eux figure la fille du dramaturge Eugen Ionescu. Le succès des cours et l'intérêt qu'ils suscitent bénéficient à l'image de la Roumanie qui commence à être connue d'une autre manière. L'intérêt pour la Roumanie motive même des étudiants français à suivre les cours d'été organisés à Sinaia par l'Université de Bucarest<sup>52</sup>.

L'absence de manuels de langue roumaine pour les Français ou de dictionnaires bilingues complique l'enseignement. Les lecteurs doivent se débrouiller sur place et construire des outils de travail. Cette action personnelle d'où toute coordination est absente, mène à une différence de niveau des outils de travail dont bénéficient les étudiants français. Un des lecteurs roumains a régulièrement demandé qu'on lui envoie des matériaux pédagogiques mais souvent sans beaucoup de résultats. Il a même réalisé une anthologie de textes dédiés aux cours de roumain en France mais qui n'a pas été reproduite. Ces difficultés sont normales pour un enseignement qui commence tout juste à se mettre en place. La Roumanie n'a pas, comme la France, des outils pédagogiques testés et améliorés depuis des années (manuels, dictionnaires, enseignement utilisant les méthodes audio-visuelles etc.).

### **Le lecteur, un véritable relais culturel**

L'action des lecteurs ne se limite pas seulement aux cours de langue. D'autres manifestations sont organisées, afin d'améliorer la connaissance de la culture, l'histoire, la géographie et les traditions du pays qu'ils représentent : conférences sur l'histoire et la culture de la Roumanie, organisation d'expositions, projections de films, soirées musicales, poétiques, etc.<sup>53</sup>. Si la France a déjà une image, une existence dans l'esprit des Roumains, qu'il faut entretenir et faire évoluer, la Roumanie doit, en quelque sorte, tout créer. En général, les étudiants et enseignants français ont très peu de connaissances sur le pays et ces connaissances se limitent souvent à des clichés. C'est justement pour cette raison que l'action des lectorats roumains en France s'avère si importante.

À la fin de l'année universitaire, le lecteur roumain Gheorghe Bulgar organise des projections d'images sur « la Roumanie d'aujourd'hui » et des auditions de fragments

---

<sup>51</sup> MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol IV, Rapport d'activité pour l'année universitaire 1965-1966, Paris, 4 juillet 1966, 13 p.

<sup>52</sup> MAER, fonds France, dossier 217/1969/B, Dépêche n° 10/04537 de la direction des Relations culturelles au ministère de l'Enseignement, Bucarest, 13 décembre 1969, 2 p. Il s'agit de cours de roumain organisés tous les ans par l'Université de Bucarest. Y participent des enseignants et des étudiants étrangers.

<sup>53</sup> Liviu Leonte prépare un cours intitulé *Introduction à la culture et civilisation roumaine* qui a un grand succès auprès de tous les étudiants de l'Université de Montpellier et pas seulement ceux fréquentant les cours du lectorat. MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol IV, Rapport d'activité pour l'année universitaire 1965-1966, Paris, 4 juillet 1966, 13 p ; Alexandru-Florin Platon, « En deçà et au-delà du rideau de fer... *op.cit.*, p. 105.

de pièces classiques de la littérature et de la musique roumaines<sup>54</sup>. Des ouvrages, revues, disques ou albums envoyés par les autorités de Bucarest sont offerts aux étudiants. Les lecteurs organisent également des expositions d'art ou de livres roumains. En 1973, à Montpellier, le lectorat roumain met en place une exposition sur les grandes personnalités de la science et de la culture roumaines et un gala de films. Les matériaux sont fournis par l'Association d'amitié France-Roumanie<sup>55</sup>. L'exposition est une réussite, comptant plus de 200 visiteurs (étudiants, professeurs et personnels de l'Université)<sup>56</sup>.

Les lecteurs collaborent parfois avec des revues spécialisées, donnent des interviews aux radios locales pour parler de la langue roumaine, de son histoire, de l'histoire du peuple roumain ou de ses traditions. Ces émissions ont souvent lieu à l'occasion d'un événement important, d'une manifestation ou de la fête nationale. Cette action est plus facilement réalisable en France où les radios bénéficient d'une plus grande liberté dans le choix des invités et des sujets traités qu'en Roumanie. La Roumanie est présentée aux Français par des moyens différents à ceux utilisés par la diplomatie classique. Les lecteurs et maîtres de conférences associés tentent aussi de présenter la culture, la science et les réalisations de leur pays à un public non-universitaire. La localisation des lectorats sur le territoire français facilite le rayonnement de la culture et des réalisations roumaines. La situation géographique des lectorats français, dans cinq grandes villes roumaines, capitales régionales, assure une pénétration large de l'influence française sur le territoire roumain. Les lectorats jouent donc un rôle de relais culturels.

Les lecteurs français tentent de suivre le même schéma. En 1966, les lecteurs français de Bucarest demandent l'autorisation de créer un « coin français » pour les étudiants (albums, presse, photographies, disques, etc.), d'organiser des auditions musicales en petits groupes pour les étudiants et de leur présenter des films documentaires français. L'accord de la Direction des relations culturelles (DRC) est conditionné. Peut être mise en place une vitrine et non pas un « coin français » avec des albums, photographies, objets d'art national mais sans la presse, qui peut être consultée à la bibliothèque. L'organisation des auditions et récitals doit se faire pour un grand nombre d'étudiants : tous les étudiants d'une année de licence ou même la Faculté toute entière. De plus, chaque manifestation, même la présentation de films documentaires, doit être apportée à la connaissance du directeur de l'Institut de langues et littératures étrangères ou au doyen de la Faculté de langues romanes.

---

<sup>54</sup> MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol IV, Rapport, Paris, 27 mai 1966, 4 p.

<sup>55</sup> Constituée en 1948, l'Association France-Roumanie est chargée de faire connaître la Roumanie en France. En plus de ses propres actions, cette association soutient les manifestations réalisées par l'ambassade roumaine de Paris, les lecteurs roumains, les villes jumelées, etc.

<sup>56</sup> AUI, fonds Relations externes, dossier 6/1971, Lettre de Ion Apetroaie pour le Recteur de l'Université « Al. I. Cuza » de Iași, Montpellier, 10 juin 1973, 5 p ; Lettre de Stefan Giosu pour le Recteur de l'Université « Al. I. Cuza » de Iași, Lyon, 25 juin 1973, 1 p.

L'objectif de ces conditions est spécifié dans le document formulé par la DRC : « de cette manière leur programme pourra être vérifié et leur nombre réduit »<sup>57</sup>.

En attendant la réouverture de la Bibliothèque française de Bucarest (fermée en 1948)<sup>58</sup> et étant donné la surveillance à laquelle étaient soumis ceux qui fréquentaient l'ambassade française, la présence de cet espace permettait un premier contact avec la culture et la civilisation française autrement que par les cours. Les autorités roumaines ont compris le danger que représentait cette approche différente et ont tout fait pour en limiter la portée. Étant donné que les lectorats de roumain en France ont la possibilité, et sont même soutenus dans la mise en place de ce type de projet, les Roumains n'ont pas pu refuser les propositions des lecteurs français. Dans les archives des universités de Bucarest et de Iași peuvent être consultées des demandes d'autorisation de projection de films aux étudiants formulées par les lecteurs français. Les titres des films doivent obligatoirement être mentionnés : *Le Val de Loire*, *Architecture et lumière*, *Monet et l'impressionnisme*, etc. Toute autorisation est accompagnée de la mention : « Les films ont été jugés appropriés »<sup>59</sup>. Cette démarche vise à limiter le nombre de films diffusés, à assurer un contrôle et à responsabiliser les dirigeants des universités qui doivent approuver les demandes d'autorisation. D'un autre côté, pour encourager la diffusion des films mais également la modernisation des méthodes d'enseignement des langues étrangères, l'ambassade de France met à la disposition de chaque lectorat un appareil de cinéma (16 mm), une lanterne de projection, un magnétophone et un électrophone<sup>60</sup>.

Certains lecteurs réalisent en même temps une thèse de doctorat et profitent de leur séjour pour effectuer une partie de leur travail de recherche et parfois même de rédaction. C'est le cas pour le lecteur roumain Gheorghe Bulgar qui a profité de son séjour en France pour se constituer une riche base bibliographique nécessaire à la réalisation de son doctorat portant sur l'évolution de la langue littéraire dans les manuscrits du poète roumain Mihai Eminescu. Il a également aidé certains de ses collègues restés en Roumanie en leur envoyant les renseignements que ceux-ci lui avaient demandés<sup>61</sup>. De cette manière, les chercheurs roumains réussissent à maintenir un lien avec le contenu et les méthodes de recherches françaises, occidentales auxquelles ils n'ont pas toujours accès en Roumanie.

Ces séjours sont également l'occasion d'une prise de contact plus personnelle, comme le montre l'expérience de Germaine Thibaudeau dont le frère suit des cours de roumain à Toulouse. La situation du lecteur roumain qui « ne connaît personne » en France, détermine les parents des frères Thibaudeau à l'inviter dîner de temps en

---

<sup>57</sup> MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol IV, Note : l'organisation de manifestations culturelles par les lecteurs française qui enseignent à l'Université Bucarest, 11 janvier 1966, 2 p.

<sup>58</sup> La Bibliothèque française de Bucarest ouvre ses portes le 22 janvier 1970.

<sup>59</sup> AUI, fonds Relations externes, dossier n° 1543/1969, Demande d'autorisation, 8 février 1974, 1 p.

<sup>60</sup> CADN, fonds Bucarest-Ambassade, carton n° 490, L'action culturelle de la France en Roumanie, juin 1972, 20 p.

<sup>61</sup> MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol II, Rapport d'activité pour l'année universitaire 1966-1967, Paris, 30 mai 1967, 6 p.

temps. Ces rencontres sont l'occasion de discussions, débats et de la découverte de la Roumanie par les membres de la famille. C'est ce qui motive, en 1976, le choix de Germaine et de deux de ses amis d'effectuer un voyage touristique d'un mois en Roumanie<sup>62</sup>. Les rapports d'activité des lectorats consultés dans les archives ne fournissent pas des informations sur ce type d'interactions mais, à l'instar de cet exemple individuel, nous pouvons affirmer avec certitude qu'elles ont existé.

Durant leur séjour en France, les lecteurs roumains entrent aussi en contact avec des membres de la diaspora. Il est particulièrement vrai pour les lecteurs exerçant à Paris où se concentre la grande majorité des exilés actifs dans les actions anti-communistes. En 1963, le lecteur roumain Gheorghe Bulgar rencontre Virgil Ierunca qui est venu le voir à la Sorbonne pour lui offrir des livres et affirmer qu'il n'accepterait jamais le régime communiste roumain. Virgil Ierunca (Untaru) est un important membre de l'exile roumain de Paris. Avec Monica Lovinescu, il fait émissions politiques et culturelles en langue roumaine à la Radiodiffusion française. Il est aussi, dès 1975, collaborateur à *Radio Europa Libera* où il réalise les émissions sur l'actualité culturelle roumaine<sup>63</sup>. Le lecteur rapporte l'incident à l'ambassade où il laisse également les livres reçus. Pour éviter ce type de situation, l'ambassade roumaine de France tente de garder un lien très étroit avec les lecteurs. Les témoignages sur ce type de rencontres ne sont pas très nombreux, soit parce que les exilés n'accordent pas une trop grande importance à l'action des lecteurs ou parce que ces derniers ne souhaitent pas faire état de ces rencontres dans leurs rapports, craignant des répercussions<sup>64</sup>.

La situation des lecteurs français en Roumanie est nettement plus compliquée, comme le prouve le témoignage de Marina Muresanu : « Les lecteurs étrangers en Roumaine étaient très surveillés, et nous avec eux ». Ils étaient perçus comme des « espions » et les autorités roumaines étaient très suspicieuses envers eux. Pour Marina Muresanu « le régime ne voulait pas que les réalités du niveau de vie soient connues par les étrangers ». La surveillance des lecteurs dissuade les Roumains d'établir des contacts trop étroits avec eux. « Ils étaient laissés seuls » parce que « les collègues avaient peur et les évitaient ». Ces lecteurs aident même des chercheurs roumains à faire sortir leurs articles du pays, pour qu'ils soient publiés dans des revues françaises de spécialité. C'est une autre manière de garder le lien avec le milieu occidental de la recherche<sup>65</sup>. Pourtant, les liens constitués durant le séjour des lecteurs perdurent parfois malgré la distance et les restrictions imposées aux Roumains. L'amitié entretenue par Georges Chardon avec le musicologue George Balan vaut à ce dernier une surveillance spéciale de la part des autorités roumaines « en raison de sa francophilie avouée »<sup>66</sup>. Malgré la signature de différents accords de coopération et une volonté clairement affichée par les officiels roumains de développer les relations

---

<sup>62</sup> Entretien réalisé par l'auteure avec Alain et Germaine Thibaudeau, le 22 janvier 2011.

<sup>63</sup> Florin Manolescu, *Enciclopedia exilului literar românesc. 1945-1989*, Bucarest, Compania, 2003, p. 390.

<sup>64</sup> MAER, fonds France, dossier n° 217/1967/B vol IV, Rapport, Paris, 27 mai 1966, 4 p.

<sup>65</sup> Entretien de l'auteure avec Marina Muresanu, les 5 septembre et 11 novembre 2011.

<sup>66</sup> CADN, fonds Bucarest-Ambassade, carton n° 346, Lettre de Pierre Bouffanais à Georges Chardon, Bucarest, 9 janvier 1963, 2 p.

franco-roumaines, les contacts des Roumains avec les étrangers continuent à être fortement contrôlés.

Le contrôle exercé sur les lecteurs est à nouveau mis en avant dans la question des véhicules personnels. En 1970, le ministère du Commerce extérieur accepte que les lecteurs étrangers se rendent en Roumanie avec leurs véhicules personnels. Pour ce faire, ils doivent fournir aux douanes un document fourni par leur institution française d'attachement (université, institut de recherche, etc.). Les autorités roumaines interdisent la vente ou le don de ces véhicules sur leur territoire<sup>67</sup>. L'activité des lecteurs est suivie de près et quand un d'entre eux, Jean Delaperrière, enfreint cette interdiction, la Direction des douanes se saisit de l'affaire. Jean Delaperrière vend sa voiture personnelle en Roumanie et revient avec une autre après un séjour en France. Le lecteur français est averti de ne pas recommencer mais aucune mesure forte n'est prise contre lui<sup>68</sup>. Malgré une certaine indulgence manifestée envers les lecteurs étrangers, il n'est pas moins vrai que leurs faits et gestes sont étroitement surveillés et que les autorités roumaines tentent de limiter l'accès de leurs citoyens aux biens d'origine occidentale.

### **Conclusion**

L'étude de la langue s'avère donc être un vecteur de la rencontre entre les sociétés française et roumaine. La langue française est la clé qui permet aux Roumains d'accéder à la culture française, à la France. La place prise par l'étude de la langue roumaine en France prouve que la Roumanie intéresse les Français. De plus, la mise en place des lectorats français et Roumanie et roumains en France permet une meilleure connaissance de l'autre. Les relations entre les sociétés française et roumaine sont donc, sans aucun doute, tributaires, pour le moins jusqu'en 1989, des avatars des relations diplomatiques. Cependant, à la différence des relations politiques et économiques, marquées par un très fort contrôle étatique, le volet culturel réussit à y échapper plus facilement. En permettant à ses citoyens de se rendre à l'Ouest et à des Occidentaux de venir en Roumanie, Bucarest ouvre la porte à la circulation des idées, des pratiques. L'action des lecteurs permet de conjuguer les différentes formes d'action de la diplomatie culturelle. Véritables acteurs de la détente, les lecteurs se transforment en « ambassadeurs » de leur pays à l'étranger. Ils dépassent le cadre strictement institutionnel, le cadre officiel des accords bilatéraux et réussissent à établir un lien entre les sociétés française et roumaine, malgré la division du monde en deux blocs antagonistes. Dépassant le niveau du simple échange de délégations, de l'exposition ou du spectacle ponctuel, des Français et des Roumains se rencontrent et échangent pour une durée prolongée. Les étudiants français découvrent la Roumanie, sa langue, sa culture et ses traditions, alors que les Roumains peuvent maintenir un lien avec la civilisation française et, par son intermédiaire, occidentale. Au delà des

---

<sup>67</sup> AUI, fonds Relations externes, dossier n° 1844/1966, Dépêche n° 6663 du ministère de l'Enseignement pour l'Université « Al. I. Cuza » Iași, 24 janvier 1970, 1 p.

<sup>68</sup> AUI, fonds Relations externes, dossier n° 1543/1969, Attestation n° 17993 de la Direction des douanes pour Jean Delaperrière, 10 octobre 1972.

objectifs officiels et malgré les contrôles instaurés par les autorités roumaines, des contacts existent entre Français et Roumains. Le rideau de fer n'est pas imperméable ! La tendance ascendante des relations culturelles franco-roumaines est cependant renversée à partir de 1975 et continue durant les années 1980. Le moment de non-retour est atteint en 1988, quand les relations entre la France et la Roumanie sont interrompues. Il faudra attendre novembre et décembre 1989, avec la chute du Mur de Berlin et de Nicolae Ceaușescu, pour assister à un renouveau des relations culturelles.